

BULLETIN D'ENGAGEMENT à retourner aux Foulées Presloises

Inscriptions : Par correspondance avant le 4 mars 2015

Les Foulées de PRESLES en BRIE

Dimanche 08 mars 2015

N° DOSSARD

(réservé organisation)

N° LICENCE CLUB :

FEDERATION SPORTIVE:

NOM : PRENOM :

Année de naissance :

SEXE : M F

10 km (années 99 et avant)-10h00

1500m (années 2000 à 2005)- 09h15

ADRESSE PERSONNELLE

Rue :

Code postal : Ville :

POUR LES LICENCIES FFA

Je présente ma licence à mon inscription.

Le Signature

POUR LES NON LICENCIES FFA

Je joins à mon inscription, un certificat médical* (ou une photocopie certifiée conforme par l'intéressé) de non contre indication à la pratique de la course à pied, en compétition, datant de moins d'un an.

Le Signature

* Ce document ne sera pas restitué

N.B. Pour les mineurs : signature de l'autorité parentale

1500m = gratuit (coursés enfants nés entre 2000 et 2005)

10 Km = 8 euros par correspondance (+ 2€ sur place)

Chèque à l'ordre de l'**A.P.A** à adresser chez

Monsieur Patrick MONGAULT 26, rue Abel Leblanc

77220 PRESLES EN BRIE

Pas d'inscription à l'avance sans accompagnement du paiement

Départ et Arrivée : SALLE POLYVALENTE

REGLEMENT DE LA COURSE FOULEE PRESLOISE

L'ASSOCIATION PRESLOISE D'ANIMATION, organise le Dimanche 8 MARS 2015, deux courses pédestres, ouvertes à toutes les personnes qui s'engagent à accomplir la distance prévue pour être classées par l'organisateur dans le respect des indications, assurées par les signaleurs placés sur le parcours.

- **Secours** : Croix Rouge – Médecin.
- **Sécurité** : Signaleurs, sur toutes les intersections du parcours, conformément à la législation en vigueur, les coureurs doivent respecter le code de la route.
- **Assurances** : L'Association Presloise d'Animation a souscrit une assurance conforme à la réglementation auprès des assurances APAC ASSURANCE Délégation FOCEL Affiliation n° 077377001 . Les organisateurs se réservent le droit de trancher tout litige dans le sens du règlement.
- **Obligatoire, Chaque participant aura en sa possession sa licence FFA ou un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition datant de moins d'un an.**
- Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas d'accident provoqué par une déficience physique ou psychique et non respect du code de la route.
- Les concurrents en mauvaise condition apparente, pourront être stoppés par les organisateurs ou le service médical.
- **L'inscription entraîne l'acceptation du présent règlement.**

DISPOSITIONS GENERALES

Classement assuré selon la réglementation FFA

Parcours vallonné et balisé sur route goudronnée, tous les points kilomètres sont indiqués et fléchage au sol.

Ravitaillement, épongeage au 3 et 7 ème Km et à l'arrivée.

Remise des prix à partir de 11H30, salle Polyvalente.

Je reconnais avoir pris connaissance du présent règlement



DIMANCHE 8 mars 2015
77220 - PRESLES EN BRIE Seine et Marne

Les FOULEES PRESLOISES 10 km
Organisées par l'A.P.A

COURSE Catégorie C
Inscrite au CHALLENGE de Seine et Marne

CLASSEMENTS ET RECOMPENSES
Pour les courses de **1km500** et de **10 km**

Lot à chaque arrivant

- ⇒ **COUPES** aux 3 premières et 3 premiers de chaque catégorie
- ⇒ **COUPES** à la 1ère et au 1er PRESLOIS du classement général

CLASSEMENT SCRATCH

1 Prime à la Première Femme et au Premier Homme
TIRAGE AU SORT
8 chèques cadeaux pour la participation aux **10 km**

Remise des prix à partir de 11H30, salle Polyvalente.

Pour renseignements complémentaires :
Daniel GAUTHERON 06 71 72 61 54



Courses sur route

1 - Départ 9 h 15 : Minimes, Benjamins, Poussins

Parcours sur une seule boucle de 1 km 500 Filles et Garçons nés entre 2000 et 2005

2 - Départ 10 h : Vétérans, Seniors, Espoirs, Juniors, Cadets

Parcours de 10 km sur deux boucles pour Femmes et Hommes nés en 1999 et avant

Parcours fléchés et protégés par des Commissaires de courses